



Mission Permanente de la République de Côte d'Ivoire auprès des Nations Unies,
de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève.

Déclaration de la délégation de la Côte d' Ivoire

A l'occasion du passage de la Tunisie à l'E.P.U.

Genève, 22 mai 2012

Madame la Présidente du Conseil,

Ma délégation se réjouit de participer au passage de la Tunisie au second cycle de l'EPU, eu égard à l'histoire récente de ce pays.

Pays pionnier de la Révolution arabe, la Tunisie, près de six mois après les premières élections libres depuis la révolution, est en pleine reconstruction et à ce titre mérite plein soutien et assistance.

En effet, la Côte d'Ivoire, solidaire de ce pays, voudrait l'encourager à poursuivre ses efforts en vue d'une sortie de crise effective et durable se traduisant notamment par la création d'un comité national indépendant pour la réforme de la communication et des medias, établi depuis mars 2011 en remplacement du ministère de la communication.

Madame la Présidente,

Ma délégation salue également les réformes entreprises en vue de la levée des réserves sur la CEDAW pour le renforcement de l'égalité du genre.

Cependant, beaucoup reste à faire comme le laisse entrevoir le second rapport national de la Tunisie, dont ma délégation se félicite.

La Côte d'Ivoire voudrait pour ce faire exhorter le gouvernement Tunisien à poursuivre ses efforts en faveur du pluralisme des médias et la promotion de l'égalité des sexes dans le pays.

Elle se félicite en outre de la signature de l'accord en vue de l'ouverture d'un bureau du Haut-commissariat dans le pays, qui contribuera au renforcement de l'état de droit et à la promotion des droits de l'homme.

Je vous remercie pour votre aimable attention.